

Bulletin municipal d'information

MONTATAIRE

La démocratie au présent (Noël 1979)



P. J. 1979
28.12.61.



1979 - ANNÉE de L'ENFANT

AMBULANCES de MONTATAIRE

J. PROVIN

AU
CONFORT
DU
MALADE

TEL. 425.79.71.
Jour et nuit



- 5 ambulances,
 - 1 fourgon de réanimation et secours routier
 - 2 véhicules sanitaires légers
 - 1 véhicule de transport de corps avant mise en bière
- toutes distances**

vente et location de matériel para-médical
oxygène à domicile 24/24

CANNES, BEQUILLES, ASPIRATEURS, MATELAS
ANTI-ESCARRES, SOULÈVES MALADES,
CHAISES PERCÉES, FAUTEUILS ROULANTS, etc...

Magasin et bureau 57 bis rue de la République MONTATAIRE

**Lucette
Fleurs**



INTERFLORA

24, rue de la République
60160 MONTATAIRE

Tél. 425.64.61

Pour vos chaussures deux bonnes adresses

BOUTHEMY

125, r. Jean-Jaurès et 25, r. de la République
60160 MONTATAIRE -
Tél. 425.15.87 et 425.49.87

CAFÉ - HÔTEL -

MAISON **BONNET**

8, place Auguste Génie - MONTATAIRE -

PEINTURE

TOLERIE

AUTOMOBILE

R. ROUSSELLE

24, rue du 8 mai 1945

60160 MONTATAIRE - Tél. 425.71.43

LYONNAISE DES EAUX

DANS

VOTRE REGION

REGION PARISIENNE NORD

Rue Buhl B.P n°11
60 103 CREIL Cedex

Tel 425.25.22

une société de services au service
des collectivités locales

production
distribution
assainissement
gestion
des services municipaux



A propos du budget

Le budget est toujours l'acte le plus important d'une assemblée, parce que il fixe dans le détail son rayon d'action et ses interventions pour une année.

L'élaboration du budget n'est jamais une franche partie de plaisir.

Cette année "l'exercice" sera encore plus

peuillieux que par le passé.

L'inflation, l'alourdissement des tâches sociales que la commune doit assumer, le désengagement insidieux et progressif de l'état en matière de finances locales sont autant d'éléments qui alourdissent la réalité budgétaire de notre ville.

Le pouvoir veut amener les communes à « gérer » la crise.

Concrètement et sur le plan fiscal, il veut limiter l'augmentation de la pression pour les grandes entreprises, la faire diminuer en valeur relative tout en obligeant les communes à fonctionner plus massivement les ménages pour résoudre les problèmes d'équilibre budgétaire des communes.

Pour "bien gérer" dans ces conditions, il faudrait donc, ou augmenter considérablement les impôts locaux ou supprimer les services sociaux, réduire le chauffage et l'éclairage, en un mot instituer le rationnement qui touche toujours le plus ceux qui n'ont pas les moyens.

C'est pourquoi avec la population, la municipalité devra lutter pour obtenir des recettes nouvelles ainsi que les subventions d'équipement le remboursement intégral de la T.V.A., la suppression des contingents obligatoires de police, d'aide sociale.

L'objectif doit être de sortir tout de suite les collectivités locales de la situation actuelle ce qui permettrait de satisfaire les besoins sociaux de la population.

Le Maire

Un projet de lotissement à Montataire

Courant Octobre, une réunion s'est tenue à la Mairie au cours de laquelle Monsieur le Maire et les membres de la Commission de l'urbanisme recevaient les candidats à la construction d'un pavillon.

L'établissement d'une zone pavillonnaire s'avère nécessaire car plus de 80 personnes ont manifesté leur intention de construire à Montataire. 57 d'entre elles étaient présentes à cette réunion.

Monsieur Robert Trin a d'abord présenté les difficultés auxquelles se heurte la Municipalité pour équilibrer son budget en raison de l'accroissement des transferts de charges de l'Etat sur les Communes. Il a également appelé la population à lutter aux côtés de la Municipalité pour obtenir du pouvoir les moyens financiers nécessaires à la satisfaction des besoins urgents : piscine, centre aéré, etc...

Les responsables de la Commission et les membres des services techniques de la Ville ont ensuite fait part aux personnes présentes des éléments du projet actuellement en possession de la Commission.

Le terrain choisi, près de la Cité Jules Uhry, a une superficie de 23 055 mètres carrés ; il se compose de 50 parcelles.

Par délibération en date du 7 novembre, le Conseil Municipal a décidé de demander l'enquête d'utilité publique. La Municipalité envisage la construction d'une trentaine de pavillons et peut être d'un petit immeuble de deux étages.



De nombreuses questions ont été posées par les intéressés auxquels il a été demandé leur préférence en matière de construction : construction à titre personnel ou livraison « clés en mains » par une société constructrice.

Un questionnaire a été remis aux candidats. Son dépouillement devrait permettre à la Commission de l'urbanisme d'œuvrer pour présenter au Conseil Municipal et à la population des propositions plus précises.

Jean-Claude LARTIGUE
Responsable de la Commission
de l'urbanisme

Des subventions pour améliorer votre logement

Il est rappelé aux propriétaires de logements, construits avant 1948, loués dans des conditions de droit commun, et pour lesquels ils versent chaque année la taxe additionnelle au droit de bail, que l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat peut subventionner les travaux de **remise en état de l'immeuble** (couverture par exemple), à condition que les logements intéressés ne possèdent pas la totalité des éléments de confort imposés (Wc intérieur, salle d'eau équipée, chauffage central).

Ces subventions calculées suivant un bordereau forfaitaire soit à l'ouvrage, soit à la quantité, représentent approximativement et suivant les cas, 20 à 35 % du coût des travaux.

Pour tous renseignements, et demandes de dossiers, s'adresser au Bureau de l'ANAH, Direction départementale de l'équipement, Bp 317, Bd Amyot-d'Inville, 60021 Beauvais Cédex. Tél : 448.48.66.



S.O.S. VITRERIE

peinture-revêtements muraux
pose moquette

RENÉ LEGROS

87 ter, rue Jean Jaurès

60 160 MONTATAIRE

Tél. 424-15-65

RN 601601910

Société N.C. TRANSPORT

GODART Père et Fils

87, rue Jean-Jaurès

60160 MONTATAIRE - Tél. 425.17.28

Quincaillerie



Cadeaux

ETS CANY

75, rue Jean-Jaurès - Tél. 425.72.30

60 160 MONTATAIRE

Gala de gymnastique - Octobre 1979

Élégance du geste et maîtrise du corps

Des centaines de spectateurs ont participé à ce gala et suivi avec un réel plaisir les diverses prestations des gymnastes. Dans le public, on relevait la présence de M. Robert Trin, Maire, entouré de M. Frankel, Maire de Finsterwalde, de M. Maurice Barbier, Conseiller général et des élus du Conseil municipal.

Tout a commencé par un mouvement d'ensemble, orchestré par «l'Espérance Municipale» où petits et grands ont donné un aperçu du bon travail réalisé au niveau du club municipal.

La suite du spectacle était assurée par des gymnastes de l'Oise révélant au public toutes les qualités requises pour des exercices au sol ou à la poutre. Cette dernière est en particulier, la bête noire des gymnastes femmes qui risquent à tout moment la chute lorsque l'échauffement n'est pas suffisant. Mais nous avons eu droit à de belles leçons d'équilibre, et si l'essentiel est de retomber sur ses pieds, encore existe-t-il l'art et la manière pour bien le faire.

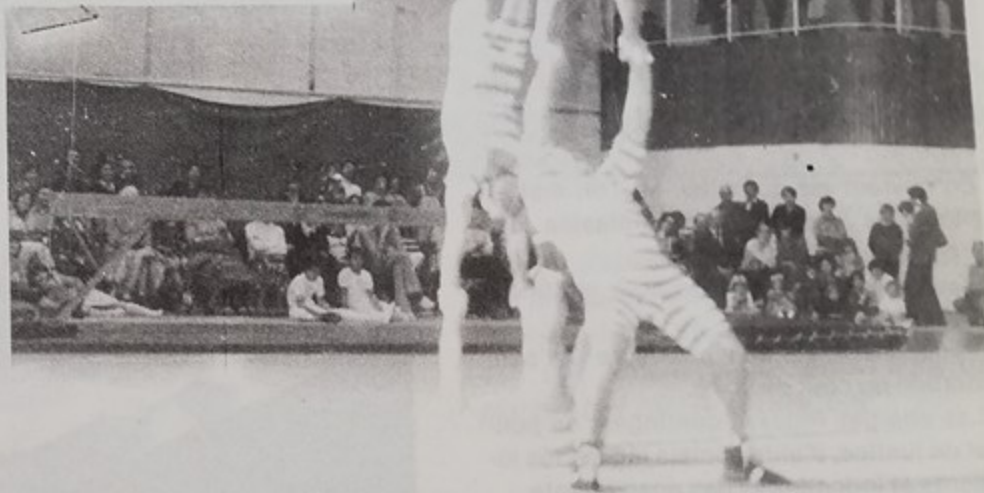
Puis vint la traditionnelle pause. Chacun en profita pour regarder et classer, selon ses préférences, des photographies illustrant les différents domaines du sport et exposées dans le hall de la salle Marcel-Coene.

La seconde partie était entièrement consacrée aux évolutions des gymnastes de la Rda. D'emblée, le public a été séduit par la grâce et la souplesse des mouvements présentés. Des jeunes femmes agitant en grandes arabesques de longs rubans de couleur nous ont montré comment se jouer des lois de la pesanteur en donnant à leur corps un rythme tantôt lent, tantôt vif, évoquant par bien des aspects, la danse ou le ballet. A l'inverse, les gymnastes hommes ont versé dans l'acrobatie avec un côté bon enfant. La force se conjugait alors avec l'agilité pour offrir le meilleur des spectacles.

Il nous faut signaler pour conclure ce compte rendu, la participation de la célèbre et belle nageuse est-allemande Comélia Ander qui accompagnait la délégation des gymnastes.

De l'avis général, une belle après-midi qui devait se prolonger pour certains par le dîner-débat animé par Mme Deschamps, Conseillère municipale et responsable de «l'Espérance Municipale». Le public a eu ainsi l'occasion de rencontrer les gymnastes de Rda, et de discuter avec eux, en particulier des étonnantes réussites du sport dans ce pays.

La rédaction du B.M.



La visite de Monsieur Frankel Maire de Finsterwalde

placée sous le signe de
la coopération et de l'amitié

Monsieur le Maire de FINSTERWALDE, ville jumelle de MONTATAIRE, était l'hôte de notre Municipalité du 18 octobre au 22 octobre. Cette visite coïncidait avec le 16^e anniversaire du jumelage entre les deux villes ainsi qu'avec le 30^e anniversaire de la création de la République Démocratique Allemande. A plusieurs reprises, des délégations de notre ville avaient eu l'occasion de se rendre à FINSTERWALDE.

Pour son premier séjour en France, Monsieur FRANKEL avait un emploi du temps fort chargé. Il devait en effet visiter les diverses réalisations municipales, écoles, bibliothèques, les installations sportives. Il s'est également rendu dans de grandes entreprises du Bassin creillois ainsi qu'à l'Hôpital de Creil et à la station d'épuration. Le programme comportait aussi une visite de la région.



Dimanche 21 octobre, un vin d'honneur était offert par la ville de Montataire au cours duquel Monsieur TRIN, et Monsieur FRANKEL ont fait part de leur volonté respective de voir les échanges entre les deux villes se renforcer. Répondant à l'allocution du Maire de Montataire, Monsieur Frankel devait se réjouir de voir les liens entre les deux villes se renforcer et émettait le vœu pour que ceux-ci connaissent à l'avenir un nouvel essor.

Il devait participer dans l'après-midi, en compagnie du Conseil municipal de Montataire, au Gala de gymnastique dont on lira ci-dessus le compte rendu.

La démocratie au présent

Vous en faites chaque jour l'expérience ; il n'est pas un problème, un aspect de la vie et de la gestion municipales qui soient tenus à l'écart ou passés sous silence. Des grandes décisions, de celles qui engagent l'avenir de la commune comme ce fut le cas pour le Plan d'Occupation des Soils, aux plus petites, les élus ont pour première préoccupation de vous informer, de recueillir vos suggestions. Ils n'hésitent pas à solliciter votre soutien lorsqu'ils engagent une lutte pour obtenir de l'Etat des moyens afin de réaliser et de satisfaire les besoins de la population. Ils sont à tout moment disponibles pour vous conseiller, vous aider dans une affaire personnelle.

A l'heure de l'austérité giscardienne, des bas salaires et de la misère pour beaucoup, il n'est pas simple de faire vivre une commune. Le combat pour une vie meilleure, s'il se mène jour après jour sur le lieu de travail, passe également pour vivre mieux dans son quartier, dans sa ville.

La période présente est marquée par l'élaboration du budget de notre ville pour l'année qui s'annonce. Bien qu'il soit encore trop tôt pour dire avec précision ce qui se fera, il nous a paru utile de faire une sorte de bilan sur la préparation de ce budget.

Rien à cacher

• 15 septembre ; conférence de rentrée de Monsieur le Maire.

En ouvrant les comptes, M. Trin met en lumière les conséquences néfastes des transferts de charges de l'Etat :

- Fuel : la note est lourde pour les finances communales,
- Aide de l'Etat : très inférieure à l'augmentation du coût de la vie.
- Les charges indues : contingent de police et de justice, d'aide sociale légale, les logements et indemnités des enseignants.
- La demande d'aide sociale est en forte hausse, traduction évidente des difficultés accrues que connaissent les familles ouvrières.

Une volonté politique des élus : tout mettre en oeuvre pour poursuivre la gestion sociale.

Texte pétition :

Nous l'annonçons dans le dernier bulletin municipal : une pétition est en train de circuler appelant au soutien actif des propositions faites par le Conseil Municipal ; d'ores et déjà des centaines de signatures.

Des réunions avec la population

Sur des sujets aussi variés que la Restauration scolaire, l'école, ou encore le projet de lotissement -dont vous pourrez lire le compte-rendu par ailleurs- les élus ont pris contact avec les habitants de notre cité. De l'avis général, ces réunions ont été utiles et vont se prolonger par les réunions de quartier dans les semaines qui viennent. Il en ressort en définitive des avis, des propositions qui seront prises en compte.



Réunion du Conseil municipal du 7 novembre

Parmi les nombreuses questions à l'ordre du jour :

- Demande d'enquête pour la déclaration d'utilité publique concernant la future zone pavillonnaire.

Délibération du Conseil sur la réalisation d'une piscine.

Après discussion, le Conseil a réaffirmé son désir de voir construire cet équipement et à solliciter une entrevue auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour discuter d'un projet. Des propositions faites découlera la décision de construire, le point noir restant le coût très élevé de l'opération et la minceur des subventions de l'Etat.

M. Robert Trin a été désigné pour participer au Congrès des Maires de France qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Paris du 13 au 23 novembre.

Une motion a été adoptée protestant contre cet impôt injuste qu'est la taxe d'habitation et qui ne tient nullement compte de la richesse et des revenus des familles. Le texte souligne la responsabilité de l'Etat dans l'aggravation de la fiscalité locale.

De droite à gauche :

- V. CLAUD
- D. BROCHOT
- R. TRIN
- J. HACHE
- F. GAMBIER

DES CONTACTS EN PERMANENCE

Monsieur Trin, Maire, reçoit tous les jours à son bureau. Vous êtes nombreux à saisir cette possibilité pour faire entendre vos désirs.

Nous retiendrons quelques propositions qui ont été reprises et approuvées en Bureau municipal :

- Projet de créer un service de garde des enfants, avant et après l'école.
- Aménagement d'un terrain situé sur le plateau, en vue de la pratique du rugby en particulier.
- aménagement des salles sous les tribunes du stade M. Coene pour accueillir le club de billard.
- Implantation de cabines téléphoniques à divers points de la ville (voir courrier des lecteurs).

Bernard DE LA SALA

Conseiller Municipal

L'hôpital de Creil : un bilan de santé bien sombre

Dès l'été, le gouvernement annonçait la couleur en matière de santé : pas de dépense nouvelle pour les budgets supplémentaires des hôpitaux publics. Cette directive aux Conseils d'Administration s'intègre dans la volonté maintes fois affirmée par le gouvernement de réduire les dépenses publiques jugées non productives.

A cette mesure s'en ajoutait une autre tout aussi grave : après le 1,5 % pour la Sécurité Sociale prélevé sur les salaires au printemps, les travailleurs ont vu de nouveau leurs traitements amputés de 1 % supplémentaire au mois de septembre.

Lorsqu'on rapproche ces deux faits, la situation dans le domaine de la santé apparaît clairement : payer plus pour être, en définitive, moins bien soigné.

On se souvient que, récemment, la grande majorité des médecins s'est mise en grève pour dénoncer les restrictions d'un autre temps imposées par le pouvoir sur la santé.

Pour ce qui est des hôpitaux, la situation est en effet alarmante ; les soins sont rationnés et des malades en meurent. On refuse des patients et on en renvoie certains chez eux avant qu'ils ne soient guéris. On licencie du personnel, on supprime des lits, on ferme des services.

Monsieur Robert Trin, membre du Conseil d'administration de l'hôpital de Creil nous a communiqué des informations qui mettent en évidence le fait que l'hôpital de Creil n'échappe pas à cette situation. Il en ressort que l'autoritarisme et l'austérité sont les deux volets inséparables d'une politique qui tourne délibérément le dos aux intérêts de la population.



L'Hôtel-Dieu de Paris
au 16^e siècle.

Qu'on en juge en effet :

L'AUTORITARISME TOUT D'ABORD

Le budget primitif 1979 n'est revenu du ministère — pour approbation par les autorités de tutelle — que fin octobre et cela après que le Conseil d'administration ait élevé une vigoureuse protestation. Ce retard, proprement scandaleux, plaçait la direction de l'hôpital devant l'impossibilité de régler les dépenses de fonctionnement et de payer le personnel.

L'AUSTERITE ENSUITE

Les dépenses inscrites au budget supplémentaire (médicaments, fournitures diverses, entretien...) ont été réduites de façon très importantes par le ministère.

D'autre part, alors que sur les 583 lits disponibles à l'hôpital, un nombre important est encore libre, les directives ministérielles interdisent pour 1980 l'augmentation de la capacité d'accueil. L'hôpital est ainsi placé dans une situation aberrante : refuser des malades et les diriger sur d'autres hôpitaux alors qu'il lui reste des lits vacants.

Seule une action vigoureuse de la population peut faire reculer ce mal dont souffre la santé, estime M. Trin. Il n'existe pas de fatalité en ce domaine pas plus que dans un autre.

Il y a urgence à agir pour que l'hôpital de Creil remplisse son rôle dans de bonnes conditions.

PLANTES ET PRODUITS DE BEAUTE
MAURICE MESSÉGUÉ

MAGASIN
57 bis, rue de la République - MONTATAIRE

Boucherie nouvelle

DESHAYES René

24 rue de la République

MONTATAIRE

Tél. 425.57.46



LE BATEAU DES EXILÉS

Le bateau est dans le port,
En partance pour la France.
Enfants formulez des vœux.
L'exil lacère le foie.

Le bateau jette son cri,
Son amer, son acide.
Enfants formulez des vœux
Que patiente la plaie vive.

Le bateau au quai s'arrache,
Mon cœur s'en trouve atterré.
Enfants formulez des vœux,
Tant en engloutit l'exil.

Le bateau est sur les vagues,
Qui le battent derrière, devant.
Enfants formulez des vœux
La maison est gavée de peines.

Le bateau maintenant penche
Il berce les pauvres gens.
Enfants formulez des vœux:
Quitter son pays, quelle peine !

Le bateau touche l'horizon ;
La maison se trouve froide.
Enfants formulez des vœux
Des cœurs la tristesse déborde.

O bateau, ô compagnon,
Si je pouvais, te suivrais.
Enfants formulez des vœux
Que reviennent les exilés.



Aide-nous, océan,
père profond et vert,
à supprimer un jour
la misère terrestre.
récolter la moisson
infinie de tes vies,
de tes blés, de tes raisins,
tes bœufs et tes métaux,
la splendeur mouillée
et le fruit submergé.

Odes élémentaires

PABLO NERUDA

Poèmes et Chants de Kabylie
Recueillis et adaptés par Malek OÜARY

1979 - Année de

Les beaux discours ne font pas

Sous l'égide des Nations Unies, 1979 aura été l'année de
les murs, rien n'aura manqué pour sensibiliser le public
été abordés, et moins encore les responsabilités de ce qu'
bêtisme, exploitation. Autant de tares dont l'origine est
de l'homme par l'homme sous ses diverses formes : le capitali-
«Le monde me doit l'avenir» proclame l'affiche sur l'enfance.
meur, pour l'enfant qui connaît l'échec scolaire, pour celui do-
sans travail.

Toutefois, l'avenir n'est pas également sombre pour tous. L'
prêtent à reproduire le passé d'injustices et d'inégalités pour le

Pour la majorité d'entre eux, les enfants, les jeunes arrivent
au bonheur, à la vie tout simplement. Et c'est ce qui unit les en-

Il y a cependant un exemple à méditer, parmi d'autres. La R
tine a avoir vaincu définitivement la famine, l'analphabétisme
souverains.

Et ne serait-ce pas cela, en définitive, la leçon à retirer de ce
revient alors à la mémoire cette image du siècle précédent, ce
bien cela en définitive la vraie leçon et le bon enseignement d
qui ouvrira les portes de l'avenir contre les forces du passé, et
n'a pas d'âge...

Les poèmes que nous publions sur ces deux pages n'ont pas
blèmes de l'enfance et de la jeunesse. Nous les livrons ici pour c
tent notre réflexion.

LA JOIE

Je veux être joyeux !
Je veux vivre !
Que la mort
Ne me saisisse pas !

Je prends ma joie
Dans la nature.

Je ne veux pas mourir,
Car je suis encore petit.

DANY

7

Année de l'enfance

...ours ne font pas la jeunesse plus belle !

...es, 1979 aura été l'année de l'enfance. Des discours aux affiches apposées sur
...é pour sensibiliser le public. Pour autant, les véritables problèmes n'ont pas
...e les responsables de ce qui a pour nom : famine, sous-alimentation, analpha-
...t de tares dont l'origine est à rechercher dans le vieux système d'exploitation
...diverses formes : le capitalisme, l'impérialisme et le colonialisme.

...ame l'affiche sur l'enfance. Mais que l'avenir est sombre pour l'enfant du chô-
...hec scolaire, pour celui dont la perspective est d'être OS sur une chaîne, ou

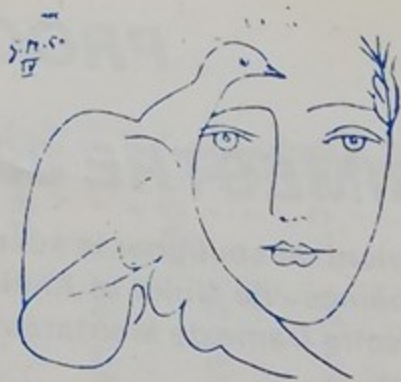
...ment sombre pour tous. Il y a des fistons aussi vieux que papa, et qui s'ap-
...ices et d'inégalités pour leur plus grand profit.

...ants, les jeunes arrivent dans un monde qui leur refuse le droit à la liberté,
Et c'est ce qui unit les enfants de par le monde.

...iter, parmi d'autres. La République de Cuba est le seul pays d'amérique La-
...famine, l'analphabétisme. Cuba est socialiste et son peuple, sa jeunesse,
... la leçon à retirer de ce qui a bougé sur notre terre en ce XX^e siècle. Il nous
... du siècle précédent, ce gavroche insurgé et surgi du peuple en lutte. C'est
... le bon enseignement de l'année 1979 : c'est la lutte pour une vie meilleure
... les forces du passé, et qui dès maintenant unit la vraie jeunesse, celle qui

La rédaction du B.M.

... deux pages n'ont pas pour ambition de traiter de façon complète des pro-
...s les livrons ici pour ce qu'ils sont, des points de repère. A ce titre, ils susci-



Je mènerai mon enfant
Partout où je n'ai pas été.
Avec lui sur du marbre blanc,
Dans des palais d'Orient
Je rirai aux gens de couleur.

Et aussi sous le soleil clair
Qui éclaire toute la terre
Pour ceux qui n'ont jamais pu faire
Tout ce que j'ai fait,

Pour ceux qui n'ont pas vu
Tout ce que j'ai vu.

PAUL ELUARD

— Ah ! quel beau matin que ce matin des étrennes !
Chacun, pendant la nuit, avait rêvé des siennes
Dans quelque songe étrange où l'on voyait joujoux,
Bonbons habillés d'or, étincelants bijoux,
Tourbillonner, danser une danse sonore,
Puis fuir sous les rideaux, puis reparaitre encore !
On s'éveillait matin, on se levait joyeux,
La lèvre affriandée, en se frottant les yeux...
On allait, les cheveux emmêlés sur la tête,
Les yeux tout rayonnants, comme aux grands jours de fête,
Et les petits pieds nus effleurant le plancher,
Aux portes des parents tout doucement toucher...
On entrait !... Puis alors les souhaits... en chemise,
Les baisers répétés, et la gaieté permise !

Extrait de « Les Etrennes des orphelins »
Poésies

ARTHUR RIMBAUD



PROGRAMME CULTUREL

1^{er} TRIMESTRE 80 -

Il convient de souligner le succès de l'exposition «Sculptures et poèmes» de Guidi et Annie Jeanneret présentée dans l'église Notre Dame de Montataire Pendant le Week-end de la Toussaint.

Une exposition qui a permis une rencontre de créateurs avec la population de Montataire.

PROGRAMME CULTUREL 80

• Samedi 12 janvier :

20 H 30 précises (durée 3 H 10),
Cinéma Palace :
CINEMA : «Céline et Julie vont en bateau», de Jacques Rivette.

• Mercredi 16 janvier :

10 H 00 Cinéma Palace ; 15 h 00
Salle sous la Coop :
CINE JEUNES : «Le voyage en ballon».

• Samedi 19 janvier :

20 h 30, Cinéma Palace, présenté
par le «Club Ciné amateur de Montataire» : **Concert pop**, avec les groupes Contrée, Foetus et Cargo.

• Du samedi 9 au samedi 16 février :

Sous sol B de la Mairie de Montataire : semaine sur la dernière guerre mondiale.

EXPOSITION : «La dernière guerre mondiale à Montataire et dans la région».

Il est rappelé que le service culturel souhaite que les habitants de Montataire qui détiennent des documents (photos, écrits, objets...) se rapportant à cette période prennent contact avec le service, 94, rue Jean Jaures - Tél : 425.07.93.

• Samedi 9 février :

20 h 30 précises, (durée 4 h 10),
hall de la Mairie :
CINEMA 16 : «Le chagrin et la pitié». Film document, film de montage, film historique, le chagrin et la pitié se propose d'appeler à une réflexion sur la période de la dernière guerre, de l'occupation, de la résistance.

• Mercredi 13 février :

15 h 00, Cinéma Palace :
CINE JEUNES : «La vache et le prisonnier» avec Fernandel.
C'est l'univers burlesque de Fernandel que l'on retrouvera dans ce film. Le développement de la situation précaire du prisonnier évadé le confronte à des réalités humaines qui ne manquent pas de tendresse et de drôlerie.

• Samedi 8 mars :

21 h 00, Cinéma Palace, :
CINEMA : «Les enfants du placard».

• Samedi 15 mars au samedi 22 mars :

Sous sol B de la Mairie de Montataire :
EXPOSITION : exposition, animation, **Peinture de Michel Potet**.

• Samedi 29 mars :

Chapelle de l'école Jean Jaures.
CONCERT PIANO : par Melle Saidkhanian Roubina, professeur de l'atelier de musique de Montataire.

SERVICE CULTUREL MUNICIPAL

Week-end mycologique à Montataire

Nous précisons dans le dernier bulletin municipal qu'un des objectifs de l'action culturelle dans notre ville était la participation.

Lors du «Week-end» mycologique que le service culturel municipal a organisé, ce but a été réalisé.

En effet, une cinquantaine de personnes ont participé à la cueillette des champignons :

- le samedi matin quelques connaisseurs, des passionnés,
- l'après-midi, des familles et beaucoup d'enfant. 120 variétés de champignons ont été récoltées.

L'exposition a été présentée pendant deux jours. Le nombre important de visiteurs, les échos entendus ont fait ressortir que toutes les activités liées à la nature intéressaient beaucoup la population.

Cette activité s'insérait dans une quinzaine d'information sur la forêt et préalablement il avait été présenté une exposition sur la forêt dans le sud de la Picardie. De l'histoire à la géographie en passant par l'exploitation de la forêt, ces différentes formes d'animation ont, nous pensons, permis d'apporter une information et surtout des prises de conscience pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

**TOUT POUR BÉBÉ
ARTICLES PUÉRICULTURE**

MAGASIN
57 bis, rue de la République - MONTATAIRE

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BABILOTTE Roland

Rue du Colonel Fabien (Ex Sentier du Stade)
60 - MONTATAIRE - Tél. 425.77.43

Le coin des sportifs

Billard-Club Montatairien SAISON 79/80

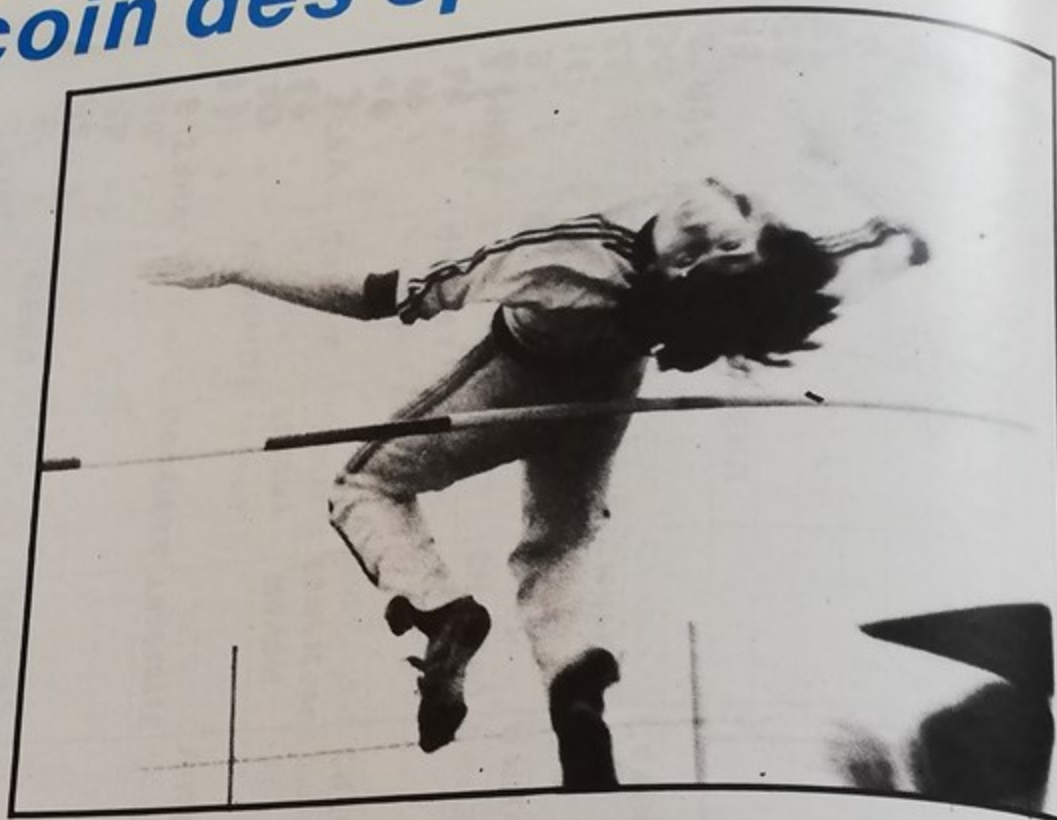
Le club possède actuellement 36 membres dont 27 licenciés. S'il est encore trop tôt pour parler de résultats, on peut tout de même signaler l'excellent comportement de Jean-Louis Auger (champion de Picardie le 21 octobre 1979, qualifié pour la finale du championnat de France en gagnant la demi-finale avec une moyenne de 14,22).

La finale du championnat de France se déroulera à Pontvallain les 23, 24 et 25 novembre.

D'ores et déjà, les membres du club préparent les grands rendez-vous de la saison qui se dérouleront dans sa salle.

Le 6 janvier 1980 : demi-finale du championnat de France partie libre. Promotion fédérale (sur billard de 2,80 moyenne de 7 à 12).

Les 7 et 18 mai 1980 : finale de la coupe de France inter-sociétés (véritable championnat des clubs dont le BCM a remporté l'édition 1978/1979).



LHERMITTE Jacques

Catégorie vétéran homme

Finaliste au Championnat de France de Marathon ; meilleur temps sur Marathon (3 h 27) au Val de Marne ; 124^e au Championnat de France.

Athlétisme

AUBERT Marie-Hélène

Catégorie Minime Fille

2^e au Championnat France-A.S.U. ; Championne Interrégionale au poids ; Championne Picardie au poids ; Championne de l'Oise au poids et au disque ; Recordwoman de l'Oise du poids avec 11,96 mètres.

JUMEL Gilles

Catégorie Junior Homme

Champion de Picardie en hauteur ; Champion de l'Oise en hauteur ; Finaliste au Championnat de France ; Recordman de Picardie avec 2,06 mètres.

OLIVIER Michel

Catégorie Sénior Homme

Finaliste au Championnat de France de Marathon ; 42^e et meilleur Picard ; meilleur temps sur Marathon (2 h 32) ; et sur 100 kms (7 h 53) ; meilleur performance de l'Oise.

AUTRES RESULTATS

POULAIN Frédéric

Champion de Picardie et de l'Oise de Cross.

JUMEL Didier

Minime garçon

Champion de l'Oise en saut en hauteur.

VARLET Magalie

Minime fille 150 mètres

SUROT Marilynne Minime fille 1 200 mètres.

En exclusivité pour nos lecteurs

La ville de Montataire a été proposée pour le déroulement du Championnat de France de marathon en octobre 1980.

Nous ne disposons pas encore de nombreuses informations sur ce point, mais il faut savoir qu'une telle épreuve concerne plusieurs centaines de participants, et qu'elle se déroulera sur un circuit à travers notre cité.

Mais nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce qui apparaît d'ores et déjà comme un grand rendez-vous du sport dans notre ville.



Au rendez-vous des Anciens Séjour de vacances en Corse

En ce mercredi-matin 17 octobre 79, les Anciens de notre ville se sont envolés vers l'île de Beauté : la Corse.

Le voyage s'est passé sans incident et pour les 3/4 de nos anciens, il s'agissait du premier vol, mais aucun n'a souffert du mal de l'air et ils ont pu apprécier cette magnifique vue d'avion : les monts d'Auvergne dont certains commençaient à se teinter de blanc, les Alpes avec son Mont Blanc éternellement enneigé. Mais le soleil les attendait à Ajaccio où ils ont débarqué et déjà les commentaires allaient bon train.

Les bagages récupérés, des cars les ont emmenés au «Caste Vecchio», hôtel situé au bord du golfe d'Ajaccio et pas très loin du centre ville. Les chambres y sont confortables et spacieuses, l'accueil chaleureux.

Ce séjour dura 8 jours où chaque jour se confond avec le lieu d'une excursion. Il y a d'abord eu Ajaccio, ville gaie et vivante de promeneurs qui d'un pas tranquille, déambulent au travers des vieilles rues, ou dégustent le pastis à la terrasse d'un café. Son golfe et ses îles sanguinaires. Mais comment visiter Ajaccio sans rencontrer le nom de Napoléon Bonaparte, où tout est dédié à sa mémoire, à sa famille.

Sartène, la plus corse des villes corses ses caves du sartenais, sa station préhistorique de Filitosa. Les aiguilles de Bavella, barrières rocheuses habitées par les mouflons. Les Calanches de Piana, dentelles de granit rouge, découpées au dessus de la mer bleue, c'est un concours de beauté que se livrent pics et cap.



Bonifacio, ville haute, fortifiée construite en surplomb sur la falaise dont les façades des maisons se confondent avec la roche, dominant la mer d'où l'on peut apercevoir les côtes de Sardaigne. Les anciens se sont laissés tenter par une promenade en barque jusqu'aux grottes et y ont admiré les jeux de lumière sur les rochers rouges et violets. Et bien entendu, le célèbre maquis, couverture végétale se composant de cistes de myrtes, d'arboussiers, de genêts, mais pas de bandit.

Malheureusement, il a fallu quitter ce rêve merveilleux et penser au retour. Nos anciens sont rentrés à Montataire enchantés, mais n'oubliant pas que ce séjour avait été rendu possible grâce à l'action sociale de la municipalité.



Monsieur Robert TRIN Maire, tous les jours de 11 à 12 h et sur rendez-vous

Messieurs et Mesdames les Adjoints et Conseillers : sur rendez-vous.

PERMANENCES de Mmes et MM les Adjoints au Maire : Bureau des Adjoints (sous-sol de la mairie).

M. BROCHOT, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00.

Mme CLAUX, le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30

M. HACHE, le 4^e vendredi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h
M. COUALLIER, le 2^e mercredi de chaque mois, de 17 h 15 à 18 h 30.

Mme LENNE, le 2^e lundi de chaque mois de 15 h à 16 h 30.

M. GAMBIER, le 1^{er} jeudi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h

M. LARTIGUE, le 2^e vendredi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h 00

M. BESSON, le 1^{er} lundi de chaque mois, de 11 h à 12 h 00

Mmes et MM. les Adjoints reçoivent également sur rendez-vous.

Cette page est à vous !



• Dans le numéro précédent du bulletin municipal, nous vous invitons à nous adresser vos remarques, vos critiques pour tout ce qui touche à la gestion des affaires municipales, aux problèmes que vous rencontrez dans votre quartier, dans notre ville.

• Vous avez été nombreux à nous écrire et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette démarche. Notre souci, en effet, est de favoriser le dialogue avec les élus, de créer un lieu propice à l'expression de toutes les questions qui vous préoccupent.

• Nous publions ci-dessous quelques lettres ainsi que des réponses en priant ceux de nos amis lecteurs dont nous n'avons pas publié le courrier, faute de place, de bien vouloir nous en excuser.

• Nous vous donnons rendez-vous au prochain bulletin en souhaitant que d'ici sa parution, vous soyez toujours plus nombreux à nous écrire.

Une lectrice nous écrit : « Comme nous y invite le dernier Bulletin municipal, je vous écrit pour vous faire part d'un problème auquel je suis confrontée. Mère de trois enfants, j'ai une activité professionnelle qui m'empêche de les garder pendant la journée. Deux de mes enfants fréquentent le Centre aéré le mercredi, mais le troisième, qui est à l'école maternelle, ne peut y aller. Cela me crée des difficultés, car la personne qui surveille mon enfant le mercredi n'est pas toujours disponible.

Serait-il possible que le centre aéré soit ouvert aux enfants qui vont à l'école maternelle comme cela se fait pour les vacances de Pâques et les grandes vacances ? »

Mme D...
Rue M. Thorez

Madame,

Nous avons bien reçu votre courrier dans lequel vous nous faites part de votre problème concernant l'accueil des enfants dans le centre aéré.

Les élus sont bien conscients de ce problème, mais il faut savoir que nous nous heurtons dans de nombreux domaines à la politique de pénurie qui est celle du gouvernement actuel. L'Etat ne nous verse en effet pas le moindre centime pour notre centre aéré. Cette situation impose des limites à notre activité et à notre volonté de satisfaire toujours au mieux les besoins de la population. Pour ne prendre que cet exemple, il nous faudrait à Montataire construire des locaux pour accueillir un véritable centre aéré et offrir ainsi à nos enfants des bonnes conditions pour leurs loisirs et leur détente.

En définitive c'est de votre soutien et de votre action que dépendra la possibilité pour notre commune d'avoir plus de moyens et pour faire en sorte que l'Etat assume ses responsabilités.

En espérant que ces quelques explications aideront à votre réflexion, veuillez agréer, Madame,...

La commission Jeunesse

Monsieur le Maire,

Dans le bulletin municipal de septembre-octobre 1979, vous nous suggérez de poser des questions et de proposer nos remarques. Voici les miennes.

— Comment se fait-il que dans une ville d'environ 14 000 habitants, en l'occurrence Montataire, il n'y ait pas de téléphones publics permettant d'appeler les départements autres que celui de l'Oise ? A ma connaissance, deux cabines existent mais elles ne sont réservées qu'à notre département. Il y a, bien évidemment, la poste, mais celle-ci ferme ses portes à 19 h 00. Comment faire après cette heure pour téléphoner ? Pourquoi ne pas installer une cabine près de la poste ou de la Mairie ?

— Vous serait-il possible de mettre un panneau indiquant le «Chemin des Champarts». Ses habitants sont les seuls de Montataire à ne pas voir leur nom de rue affichée sur un poteau.

En espérant que ces problèmes seront résolus, veuillez croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments respectueux.

F. Diaz de la Fuente
2, chemin des Champarts
60160 Montataire

Nous publions ci-dessous la réponse de Mr le Maire en date du 13 novembre.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 24 octobre dernier concernant l'affaire citée en objet, et, vous en remercie.

Vous avez raison de vous interroger sur le manque de cabines téléphoniques publiques, permettant d'appeler dans d'autres départements que le notre.

Nous nous sommes en son temps préoccupés de ce problème, et, c'est ainsi que vous pourrez prochainement voir l'implantation de cabines aux endroits ci-après :

- Ecole Paul Langevin.
 - Stade Municipal - Av. Guy Moquet.
 - Rue Anatole France.
 - Près de la Poste - rue J. Jaurès.
- (cabines pourvues d'appareils permettant d'appeler dans toute la France).

Quant au problème du panneau indiquant le Chemin des Champarts, les Services Techniques saisis vont effectuer le nécessaire dans les meilleurs délais.

Souhaitant avoir répondu à vos préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur,

Le Maire,
R. TRIN

A propos des centres de loisirs :

RAPPEL

Atelier Théâtre pour enfants.

2 groupes d'âge : 7 à 10 ans et plus de 10 ans.

Le premier groupe se réunit le mercredi de 13 h 30 à 15 h 30. Les plus de 10 ans se retrouvent de 15 h 30 à 17 h 30.

Il reste des places, alors si vous n'avez pas encore eu l'occasion de monter sur les planches, vous pouvez vous rattraper.

AVIS A LA POPULATION

SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage
Rue Buhl, à Creil 425.25.22

ELECTRICITE

Règle Communale d'Electricité
1, rue R. Rolland, Montataire 425.57.38

GAZ DE FRANCE

Service Haute Pression (GGTRP)
58, rue J. Jaurès Creil 455.08.81
82, rue J. Jaurès Creil 455.14.70

MATERNITES

Creil tél. Centre hospitalier Creil 425.76.90
Senlis 453.01.71

HOPITAUX

Creil (Centre hospitalier) 425.76.90
(Hôpital privé) 425.00.67
Senlis 453.01.71
Beauvais 445.04.94
Clermont (Hôpital général) 450.04.28
(Hôpital Psychiatrique) 450.08.60
Compiègne 420.99.20
Chantilly 457.31.40

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Pompiers de Montataire 425.58.87
Pompiers de Creil 18

POLICE

Commissariat de Police de Montataire 425.57.47
Commissariat de Creil 425.17.17
Gendarmerie de Montataire 425.57.14
Police-Secours 17

TAXIS

GAZET 425.12.56
ROMAIN 425.36.28
MOTTE 425.08.21
LEGAY 425.58.11
Borne d'appel 425.51.45

Supplément au travailleur de la région creilloise. commission paritaire: N° 52 362 Directeur de publication M. Bambier

INFIRMIERS

CENTRE MUNICIPAL DE SOINS
Parc M. Cachin 425.75.31
Mme HEURTEUR-MONVOISIN 425.73.59
73, rue J. Jaurès 425.27.10
M. LESAGE, 84 rue A. France 425.14.24
M. Guy SALMONA 425.14.24
86 bis rue J. Jaurès

Mme Claudie BULLIARD
6, rue V. Hugo 425.78.78
60 160 Thiverny

AMBULANCES

Ambulances de Montataire 425.79.71

DOCTEURS

HANNOUN, 31 rue R. Salengro 425.60.46
KESSLER, 4 rue de Condé 425.44.48
LEVY, 86 bis rue J. Jaurès 425.14.24
COHEN, 86 bis rue J. Jaurès 425.14.24
BENEGMOS, 86 bis rue J. Jaurès 425.14.24
SALMONA, 86 bis rue J. Jaurès 425.14.24
AZOULAY et CHAPTINEL, radiologues 425.45.88
86 bis, rue J. Jaurès
ARTIGUES et ARGUT 425.32.03
3 rue P. Vaillant Couturier

PHARMACIENS

FOUCHER, 96 rue J. Jaurès 425.43.52
DANGLETERRE, 62 rue de la Répu. 425.52.68
LAFONT, 162 rue J. Jaurès 425.05.63
Mme SEIGLE, Centre Commercial des Martinets 425.21.24

DENTISTES

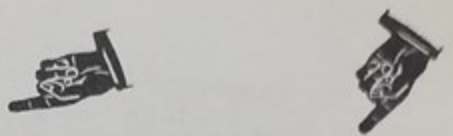
LANGLOIS, 82 rue Victor-Hugo 425.53.75
DHALLU-GEFFROY, 56 rue de la République 425.57.93
POLYCLINIQUE, rue A. Desnosse 425.77.58

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Chaque dimanche, une des officines de Montataire est ouverte de 9 h à 12 h. Se renseigner auprès des pharmacies.

Chaque soir, trois officines sont de garde de 19 h à 22 h, pour les communes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-St-Paul. La pharmacie la plus proche de Montataire est indiquée en vitrine.

Après 22 h, seul le Commissariat de Police peut indiquer l'officine de garde la nuit, pour les quatre communes.



Prenez note...

~ Remise du Colis de Noël des Anciens, le Jeudi 13 Décembre, Salle de la Libération

~ Noël des enfants qui fréquentent le Centre de Protection Maternelle et Infantile, le 18 Décembre à 15 H. Salle de la Libération

Contrôleur des impôts.

Le dernier vendredi du mois, à la mairie (sous-sol) de 14 h à 16 h.

Le prêt des livres scolaires

Une demande en forte augmentation !

Le Service municipal de prêt des livres aux élèves des seconds cycles de lycées et aux étudiants préparant un B.T.S. n'a pas chômé en cette période de rentrée.

Mme TRIN qui assure ce service, avec beaucoup de sérieux et d'efficacité nous a fait parvenir quelques chiffres très significatifs d'une demande — en forte hausse — de la part des familles.

	Année 78	Année 79
Nombre d'élèves inscrits	173	219
Nombre de livres prêtés	1 200	1 600 livres
Montant des achats	9 000 Frs	12 000 F. environ

Les grandes difficultés rencontrées par les familles ne sont pas, de toute évidence, étrangères à cette situation, ce qui démontre en définitive l'importance de ce service social.





Pépiniéristes - Paysagistes
44, Rue Aristide-Briand
60870 VILLERS-SAINT-PAUL
— Téléphone : (4) 471.08.01

TOUS LES ÉCONOMISTES SONT D'ACCORD. LES MEILLEURS PLACEMENTS
SE FONT À LA

Caisse d'Epargne Ecureuil



- Avec le livret A, intérêts à 6,50 % net d'impôt,
- Avec le Plan Epargne-Logement, avec ou sans prêt, un rendement de 7,90 %
- Avec les Bons Anonymes à intérêts progressifs

ET MAINTENANT UN NOUVEAU SERVICE AVEC LE

CHEQUIER ECUREUIL

à MONTATAIRE. 65 bis, rue Jean Jaurès - Téléphone 425.73.70

Brasserie de Montataire

Ets DROUIN

3, rue de Condé 60160 MONTATAIRE - Tél. 425.06.23

Bières - Sodas - Eaux - Vins -

Spécialité de vins de Touraine
en provenance directe du propriétaire récoltant



LIBRAIRIE

PAPETERIE

M. LEMAIRE

- Matériel scolaire
- Choix de matériel pour travaux manuels

► Bureau : Tél. 455.98.65
B.P. 6 Cramoisy 60660 Cirès-les-Mello

► Magasin : Tél. 456.64.30
14 rue de la Croix Aude
60340 Saint-Leu-d'Esserent
(rue de l'église prolongée)

OUVERT AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT ET COLLECTIVITÉS SEULEMENT